Le secteur belge de l'alimentation animale cesse la production d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques

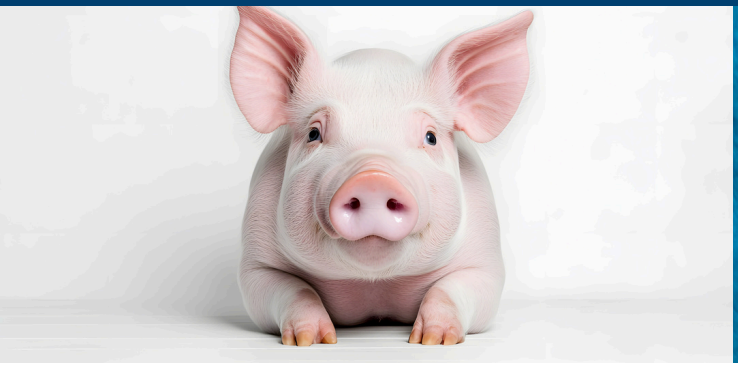

Au cours des dernières années, le secteur belge de l'alimentation animale a réalisé des progrès importants dans la lutte contre l'antibiorésistance. Grâce aux efforts conjoints des vétérinaires, des éleveurs et des fabricants d'aliments, l'utilisation d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques a fortement diminué.

Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape : d'ici fin 2026, tous les membres de BFA cesseront définitivement la production d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques.

Le secteur démontre que le changement durable fonctionne

Progrès réalisés à ce jour : les ventes ont diminué de **–91,5 %** depuis 2011 (*).

> Cette évolution confirme qu'une approche coordonnée au sein de la chaîne porte ses fruits !

Fin 2026 : fin de la production d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques

Tous les membres de BFA s'engagent à arrêter complètement, au plus tard le **31 décembre 2026**, la production d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques.

2006	2011	2014	2016	2020	2025	2026
1er projet pilote de prescription électronique	Année de référence	Arrêt de la production via prémélanges	Baisse des ventes : –38,1 % (*)	Baisse des ventes : –71 % (*)	Baisse des ventes : –91,5 % (*)	**Arrêt complet**

(*) mg de substance active/kg de biomasse

Et les aliments contenant des vermifuges ?
La prescription d'aliments contenant des vermifuges reste possible via le système de prescription électronique.

Préparons ensemble cette transition !

Cette suppression progressive nécessite concertation et préparation en temps utile. **Des questions, des idées ou besoin d'accompagnement ?** Encouragez le dialogue entre vétérinaire, éleveur et fournisseur d'aliments.